



Entre Deux

Supplément d'informations municipales

N° 805 – Semaine du 10 au 16 décembre 2018

Consultation citoyenne

Consultation citoyenne

Dans le contexte actuel, l'Association des Maires d'Ile de France (AMIF), l'Association des Maires Ruraux de France (AMRF) et l'Association des Petites Villes de France (APVF) appellent au calme et organisent une consultation citoyenne via les Maires de France servant de relais avec le gouvernement.

Moussy-le-Neuf adhère au dispositif.

Participez directement via INTERNET sur le site de l'AMIF / Cahiers de doléances ou Participez directement via votre mairie. Cahier de doléances mis à disposition à l'accueil de votre Mairie.

Bien évidemment il ne s'agit pas d'ouvrir un débat localement, ni de porter un jugement sur vos avis, mais simplement de relayer par les voies démocratiques et institutionnelles vos avis sur ce qu'il faudrait peut-être selon vous, modifier ou améliorer.

Logements locatifs sociaux

Le programme Moussy 4 sera livré début 2019. Ce programme comporte des logements locatifs sociaux. Il est encore temps de déposer un dossier de demande pour vous, un enfant, un parent...avant que les propositions soient faites à la commission d'attribution.

Point travaux

Le raccordement sur le château d'eau de la nouvelle canalisation d'eau de diamètre 200 en fonte sera terminé pour la mi-décembre. Les tranchées seront rebouchées et la rue de La Mothe ré-ouverte. Un gravillonnage de propreté sera mis en place en attendant les enrobés qui ne seront réalisés qu'aux beaux jours maintenant. Pour la plupart les entreprises de travaux publics ferment entre 15 jours et 3 semaines en fin d'année.

Bonnes fêtes de fin d'année

Bernard Rigault, Maire de Moussy le Neuf

Infos administratives

Police intercommunale

Comme vous le savez, le service de la police intercommunale est effectif sur notre commune depuis le 1^{er} décembre. **Veillez noter que ce service est disponible H24 7/7 au 01.34.31.31.21.**

Pour écrire au service de Police : police@roissypaysdefrance.fr ou pour envoyer un fax : **01.34.31.31.26** ou pour se déplacer : Centre Intercommunal de formation – Immeuble Le Coudray 32 rue de la Briqueterie 95380 – LOUVRES

Précision : La police intercommunale reste un service de police municipale dès qu'elle est sur le territoire de la commune où elle se trouve. A ce titre, elle dépend uniquement de la compétence du Maire au titre de ses pouvoirs de police qui ne sont pas transférables. La police intercommunale vient en appui de la Gendarmerie qui conserve ses pouvoirs régaliens sur la commune. Les plaintes notamment sont toujours à déposer à la gendarmerie.

Marché du Samedi – Spécial fêtes

Possibilité de passer vos commandes auprès des commerçants du marché pour le 24 décembre : livraison sous la halle

➤ **Votre boucher bio** vous propose : Chapon, poularde, canette, gigot d'agneau, carré d'agneau, filet de bœuf. Pour passer commande : **06.31.36.77.89**

➤ **Votre poissonnier** vous propose : poissons, coquillages et crustacés. Pour passer commande : **06.76.82.61.15**. (Commande avant le 16/12)

➤ **Votre charcutier/traiteur** vous propose : saumon fumé, foie gras de canard, magret de canard fumé, mignon de porc fumé, boudin blanc. Pour passer commande : **03.44.87.32.57**.

➤ **Votre traiteur grec** : Possibilité de commande de produits grecs au **06.88.35.14.58**.

➤ **Votre fromagère** : possibilité de commander votre plateau de fromages au **06 89 13 36 73** (livraison le samedi 22/12 sur le marché)

Manifestations, Loisirs, Sports

Bien dans son assiette



« Bien dans son assiette » revient et MAEVA aussi pour animer l'atelier avec du Bio cette fois.

Présentation le 17 décembre 2018 à 10h Salle de la Biberonne, Résidence Séniors Rue Cléret. 5 séances ensuite, les :

19/12 et 7 – 14 – 21 & 28 janvier 2019 à 9h30. Gratuit.

Adoptez une alimentation équilibrée. Bien manger rime avec Santé, choisir malin sans dépenser des fortunes et cuisinons ensemble du bio notamment

Inscription en mairie 01 60 03 42 38 au plus tard le 14/12/18 avant 12h.

Emploi et formation

Randstad inhouse recrute des Agents de tri manuel (F/H).

Missions : Préparer, conditionner et trier des objets (de presse ou autre), en les séparant par zone géographique. Charger les conteneurs pleins dans les camions. Effectuer les opérations de flashage et d'étiquetage des conteneurs.

Accompagnement et formation au poste.

Poste à pourvoir rapidement.

Contact : **06.20.31.46.01**



Environnement

Recyclage des sapins

Afin de donner une seconde vie à votre sapin, SIGIDURS vous invite à le présenter lors de la collecte des déchets végétaux du 4 janvier. Date supplémentaire, le 18 janvier. Pensez à le sortir la veille au soir !



Les sapins de Noël ainsi collectés seront recyclés et non plus incinérés. Ils seront broyés, défibrés puis transformés en un compost remis de fertilisant qui permettra d'enrichir la terre sur laquelle il sera épandu. Attention, seuls les sapins naturels seront collectés. Ils devront être présentés : dépouillés de toute décoration (crochets, guirlandes, boules, lumières, neige artificielle), sans le pied et les éventuels emballages, non emballés dans un sac plastique ou un sac à sapin, sans dépasser 2m de hauteur et 10cm de diamètre pour le tronc.

Si vous avez un sapin de grande taille vous devrez le couper ou le déposer en déchèterie.

La commune mettra également comme chaque année l'emplacement près des toilettes publiques au centre afin de recueillir les sapins également pour ceux qui auraient loupé la date du 4 janvier et du 18 janvier.

Urbanisme

Mise en œuvre d'une procédure de révision allégée N°2 du Plan Local d'Urbanisme – Concertation publique du projet

Par délibération du 12/11/2018, la commune a engagé une procédure de révision allégée du PLU qui porte sur la modification du règlement et du plan de zonage.

Sur le plan de zonage, il s'agit notamment de faciliter la réalisation de projets économiques sur la zone d'activités de la Barogne en réorganisant la localisation de secteurs naturels et agricoles avec le secteur économique.

L'objectif est également d'instaurer de nouveaux emplacements réservés principalement destinés à de futures voies ou projets communaux et d'identifier clairement sur le plan de zonage un secteur agricole destiné à recevoir une activité de maraîchage et d'un verger dont la production répondra en priorité aux besoins alimentaires de la cantine scolaire.

L'enjeu de cette révision allégée est également de préciser, notamment dans le règlement, la règle de la mixité sociale, de réintégrer l'interdiction des antennes-relais de téléphonie mobile en zones urbaines, de réajuster les règles de recul des constructions dans les bandes de constructibilité pour plus de souplesse, ...

Il s'agit également de rectifier quelques erreurs matérielles qui ont été décelées et de préciser ou modifier certaines dispositions du PLU du règlement pour en faciliter son interprétation.

Cette procédure de révision allégée N°2 du PLU fera l'objet d'une enquête publique à la fin du 1^{er} trimestre 2019 et devrait être approuvée à la fin du 2^{ème} trimestre 2019. Un registre sera mis à la disposition du public à l'accueil de la mairie. Une permanence d'élus organisée, afin de recueillir vos observations, se tiendra le jeudi 20 décembre de 16h à 19h (Salle Jeanne d'Arc).

En Cas d'Urgence



Dentistes de garde : 08 92 23 11 28

Médecins de garde et Smur : 15

Pharmacie de garde : affichée à la pharmacie.

Gendarmerie : 01.60.03.00.19

Police intercommunale : 01.34.31.31.21

Urgence Sécurité Gaz : 0 800 47 33 33

Pompiers : 18 (téléphone fixe) 112 (portable)

Taxi/VSL : 06 07 76 59 45

Emplacements défibrillateurs :

1 à l'entrée de la salle de l'Erable, rue de l'Erable

**1 à côté du patio d'entrée du Groupe Scolaire du Chêne,
1 sur le mur de la mairie annexe, côté parking de la Poste, sous l'auvent.**

1 à la Résidence Séniors Autonomes sur le mur intérieur près de la maison commune

1 à la Factory, face à Intermarché